

Pack Sécurité VISALUR

*Le complément indispensable du dispositif
VISALE® et Loi ALUR*



OBJET

- Ce contrat complète le dispositif VISALE® et Loi ALUR, pour protéger l'investissement locatif des copropriétaires bailleurs

CIBLE

- **Copropriétaires bailleurs, particuliers ou SCI**, qui louent un bien immobilier à usage d'habitation

GARANTIES

- **Détériorations immobilières**
- **Protection juridique**
- **Protection des biens (Loi ALUR)**
- En complément du dispositif VISALE® ou non
- Que le bien loué soit occupé ou non
- Garantie protection des biens, en complément de l'assurance Bâtiment pour les appartements jusqu'à 7 pièces
- Frais de contentieux inclus
- Garantie insolvabilité des tiers incluse

ASSISTANCE

- Informations d'ordre juridique : habitation, logement, voisinage...
- Information vie pratique : permis, cartes, services publics...

3 NIVEAUX DE GARANTIE

- Détériorations immobilières + Protection Juridique + Multirisques des Biens (Loi ALUR)
- Détériorations immobilières + Protection Juridique
- Multirisques des Biens (Loi ALUR)

Mentonnaise d'Assurances

15 Porte de France – BP223 – 06500 Menton

Tél : 04 93 57 03 03 Mail : contact@mentonassurances.com